



5





Registre des Mariages



pour les mariages

dans l'arrondissement d'état civil d

Avenches

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre renferme *trois cents* pages

Lausanne, le *7 août* 19*25*

Pour le Département

Mr. Le Chef du Service de Justice :

Margot

Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du n° un, de l'année mil-neuf-cent-quatorze au
n° seize, de l'année mil-neuf-cent-vingt-cinq. Ce que
nous certifions.

Trenches le vingt-huit ~~trois~~ mil-neuf-cent-vingt-cinq



L'OFFICIER D'ETAT-CIVIL

J. H. ...

N° 12.
Revelly
et
Castoldi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revelly Henri-Albert
célibataire
sellier-tapissier
originaire de Breuches
domicilié à Breuches
né à Breuches le vingt-deux février

mil neuf cent
fils de Adol-Émile Revelly
et de Elie-Louise née Jacquier

2. Castoldi Tina Flora
célibataire
ménagère
originaire de Santino-Torre-Italio
domiciliée à Breuches
née à Breuches le trente-un mai

mil neuf cent trois
fille de Henri-Blaise Castoldi à Payerne
et de Tina née Mezzi à Payerne

Témoins : 1. ~~Henri Revelly~~ mécanique à Breuches
2. Tranquille Cosatti peintre à Breuches

Les publications ont eu lieu à Breuches le vingt. Juillet
à Santino également, mil-neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Breuches le vingt-huit tout mil-neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
1. Demande de mariage (légalité)
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage
4. Certificat de célibat de la fiancée
5. Autorisation du publicateur

Les époux :
Revelly Albert
Revelly Flora

Les témoins :
Émile Revelly
Cosatti Tranquillo

Communiqué à la Chancellerie
d'état

L'officier de l'état civil :

J. Hauser

"Je dis Étienne"
J. Hauser

Registre des mariages A.

N° 15.
Benev
et
Kernen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benev Charles
célibataire
employé aux C. F. T.
originaire de Taleyres sous Verdun
domicilié à Tranches
né à Verdun le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt onze

fils de Théophile Benev
 et de Lucie née Gillieron les deux décédés

2. Kernen Selly-Suzanne
célibataire
ménagère
originaire de Dieutigen Bernes et Chaux-de-fonds
domiciliée à Tranches
née à Tranches le vingt-cinq mai
mil neuf cent trois

fille de William Kernen
 et de Alice Cornioley à Tranches

Témoins : William Kernen palefrenier à Tranches
 Henri Benev employé aux C. F. T. à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le dix-sept La
Chaux-de-fonds le dix-huit à Taleyres sous
Verdun et à Dieutigen le dix-neuf septembre mil-
neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Tranches le neuf octobre mil-neuf-
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
1. Bouquet de mariage
2. Extraits de naissance
4. Publications de mariage

Les époux :
Benev Charles
Benev Suzanne

Les témoins :
Kernen William
Benev Henri

L'officier de l'état civil :
J. Nouet

Communiqué à Verdun Dieutigen
et La Chaux-de-fonds.

N° 16 -
Fornallas
et
Sänni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornallas Henri
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Breuches
domicilié à Cleyres
né à Cleyres le six avril

mil huit cent quatre-vingt-dix
fils de Arthur-Eduard Fornallas
et de Heléna née Charney à Cleyres

2. Sänni Frieda
célibataire
ménagère
originaire de Oberalm (Bome)
domiciliée à Cleyres
née à Wylerkoligen (Bome) le vingt-neuf octobre

mil neuf cent un
fille de Albrecht Sänni
et de Anna née Käder, à Cleyres

Témoins : 1. Paul Fornallas,oucher domicilié à Cleyres
2. Martha Sänni " " "

Les publications ont eu lieu à Breuches à Cleyres le vingt-quatre et à Oberalm le vingt-sept octobre mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Breuches le quatorze novembre mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
1 Demande de mariage
2 Extraits de naissance
3 Publications de mariage

Les époux :
Henri Fornallas
F. Fornallas

Les témoins :
Paul Fornallas
Martha Sänni

Communiqué à Oberalm

L'officier de l'état civil :
F. Henney

Registre des mariages A.

N° 17
Seraud

et
Revelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seraud Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Arveches

domicilié à Donatyrerie Arveches

né à Donatyrerie Arveches le vingt juillet

mil huit cent nonante-huit

fils de Jules Auguste Seraud, défunt

et de Lucie-Blida née Bernard, en France

2. Revelly Suzanne Louise

célibataire

ménagère

originaire de Arveches

domiciliée à Arveches

née à Arveches le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Jean Auguste Samuel Revelly

et de Marie née Widmer à Arveches

Témoins : 1. Jules Revelly, bûcheron domicilié à Arveches

2. Walter Edouard Postillon " " " "

Les publications ont eu lieu à Arveches le vingt-neuf octobre
mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Arveches le vingt-six novembre, mil
neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
Trousselle de mariage
Extrait de naissance
Publication de mariage

Les époux :
Seraud Jules
Seraud Suzanne

Les témoins :
Revelly A
W. Postillon

Communiqué

L'officier de l'état civil :
J. Heuret

Registre des mariages A.

N° 18.
Amstutz
et
Giron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz Oscar-Franz
célibataire
agriculteur
originaire de Sigirswil-Berne
domicilié à Praug
né à Praug le cinq cent
mil neuf cent

filz de Jacob Amstutz
et de Anna née Palmer, à Praug

2. Giron Marie Emma
célibataire
ménagère
originaire de Trarbach
domiciliée à Yverdon
née à Payerne le trois cent
mil neuf cent deux

fille de Grand Alois
et de Marie née Cornaz, à Payerne.

Témoins : 1. Ernest Kaender, journalier, domicilié à Praug
2. Otto Cornaz, chauffeur " " "

Les publications ont eu lieu à Praug le onze, à Sigirswil et à
Cherdon le deux et à Trarbach le quatorze, tous
trois, mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

touché le cinq Décembre mil neuf
cent vingt-cinq

Pièces déposées :
1. Promesses de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage.

Les époux :
O. Amstutz
& Ansstutz

Les témoins :
R. Kaender.
O. Cornaz

Communiqué à Sigirswil, Lucens
et Yverdon

L'officier de l'état civil :
J. Hummel

Le numéro "dix-huit" de la
page "cinq" est celui de la
dernière inscription faite du
xant l'année "mil-neuf-cent-
vingt-cinq". Les deux doubles du
présent registre sont conformes
ce que nous certifions
touché le 4 Janvier 1926
L'Officier de l'état civil
J. Hummel

Un double des présentes a
été remis au Procureur cantonal
présent en exécution de la
loi de la loi
touché le 4 Janvier 1926
L'Officier de l'état civil
J. Hummel



Vu le 8 avril 1926
A. Bardet

Registre des mariages A.

1926

N° 1

Würsten

Wölz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würsten Edouard Jacques

célibataire
perruquier

originaire de Gerbenvay

domicilié à Trenches

né à Trenches le dieux Saint Janvier

mil quatre cent vingt-trois

fils de Edouard Jacques Würsten

et de Marie Thérèse Wölz à Trenches

2. Wölz Alice Marie

célibataire
ménagère

originaire de Quatre

domiciliée à Quatre

née à Trenches le deux Septembre

mil quatre cent vingt-neuf

fille de Benjamin Paul Henri Wölz défunt

et de Clara Louise née Dupire à Yvernaud

Témoins : Edouard Würsten fils, commis à Trenches
Eugène Martin, agriculteur à Quatre et Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches à Quatre le dieux et à Gerbenvay le dieux Saint Janvier mil quatre cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

à Trenches le vingt-neuf Janvier mil quatre cent vingt-trois

Pièces déposées :

- Procès de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 3 Publications de mariage

Les époux :

Edouard Würsten
Alice Würsten

Les témoins :

Edouard Würsten fils
Eug. Martin

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Communiqué à Gerbenvay

Registre des mariages A.

N° 2.

Kaltenrieder

et
Rohrbach

Approuvé le mot Oleyres
diffé à la ligne 14.
J. Hamet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaltenrieder Jean

célibataire
agriculteur

originaire de Châtres "Sübburg"

domicilié à Oleyres

né à Oleyres le trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Adolphe Kaltenrieder, défunt

et de Anna, née Tschödi, à Oleyres

2. Rohrbach Bertha

célibataire
ménagère

originaire de Ruggisberg "Borne"

domiciliée à Oleyres "Sübburg"

née à Ruggisberg le vingt-quatre novembre

mil neuf cent

fille de Rohrbach Gottfried

et de Maria, née Wenger, à Ruggisberg

Témoins : 1. Carlo Violi peintre à Trévies
2. Fuda Violi-Kaltenrieder à Trévies

Les publications ont eu lieu à Oleyres le douze à Châtres
le treize à Ruggisberg et à Ruggisberg le quatorze
à Trévies mil-neuf-cent-vingt-dix

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

à Trévies, le six février, mil-neuf-cent-vingt-dix

Pièces déposées :

- 1. Traçette de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 4. Publications de mariage

Les époux :

Jean Kaltenrieder
Bertha Kaltenrieder.

Les témoins :

Violi Carlo
Fuda Violi

L'officier de l'état civil :

J. Hamet

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE — 450 f. d.

Communiqué à Châtres Ruggisberg et à Trévies (S.).

Registre des mariages A.

N° 5.

Zbinden

Säverach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden Hans
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Guggisberg, Bone
 domicilié à Chaudon - Fribourg
 né à Kallnach le quatre avril
 mil neuf cent trois

fils de Charles Zbinden, agriculteur
 et de Rosina née Blaser à Chaudon.

2. Säverach Martha
 célibataire
 sans profession
 originaire de Nieder-Widnach
 domiciliée à Trouches
 née à Fribourg le treize avril
 mil neuf cent quatre

fille de Jacob Säverach agriculteur
 et de Anna née Zbinden à Trouches

Témoins : 1. Alfred Bally négociant à Trouches
 2. Albert Charney seller à Trouches

Les publications ont eu lieu à Chaudon le seize à Trouches
le dix-sept à Nieder-Widnach et Guggisberg le
dix-huit février, mil-neuf-cent-vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Trouches, le dix-neuf mars mil-neuf-
vingt-cinq six.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
le mariage délivrée par
l'Etat-Civil de S. S. Schellen

Les époux :

Zbinden Hans.
Zbinden Martha.

Les témoins :

A. Bally
Albert Charney

L'officier de l'état civil :

J. Morin

Communiqué à Guggisberg
 et à Widnach, Schellen

Registre des mariages A.

N^o 7
Cicutini
Francescoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cicutini Luigi
célibataire
employé
originaire de Fiume, Province del Carnaro - Italie
domicilié à Treviches
né à Fiume le neuf novembre
mil huit cent nonante-deux

fil de Jean-Baptiste Cicutini défunt
et de Euphemia née Devescovi, à Fiume

2. Francescoli Maria
célibataire
ménagère
originaire de Tora - Province - Italie
domiciliée à Treviches
née à Tora le vingt-dix avril
mil huit cent huitante-neuf

fille de Francesco Francescoli
et de Vicia née Francescoli, les deux décédés

Témoins : 1. Edmond Porchet, usinier à Treviches
2. Stevandino Pochet, bayennais à Treviches

Les publications ont eu lieu à Treviches le huit à Tora le
quatorze & à Fiume le dix-sept Janvier mil
neuf-cent-vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
à Treviches le premier avril mil-
neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Copie de baptême en latin du fiancé
3. Traduction latine en français d'un dit Mari Cicutini
4. Extrait de naissance de la fiancée
5. Certificat de libération du fiancé
6. " " " de la fiancée
7. Permis militaires de fouge (rendu)
8. Permis de séjour
9. Publications de mariage
Communiqué à Va Chancelerie
de l'état.

Les époux :
Louis Cicutini
Mari Cicutini

Les témoins :
Alexe Porchet

L'officier de l'état civil :
J. Roussel

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. 4

Registre des mariages A.

N^o 5.
Pfeiffer
Darbellay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfeiffer Oswald
célibataire
négociant
originaire de Scheinfeld - Bavière
domicilié à Tranches
né à Tranches le dix-sept décembre
mil huit cent nonante sept

fils de Georges Pfeiffer
et de Suzanne née Seger, à Tranches
2. Darbellay Marie Valentine
célibataire
ménagère
originaire de Liddes - Valais
domiciliée à Liddes
née à Liddes le dix février
mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Darbellay Francis-Fabien
et de Melanie née Chappot, à Liddes

Témoins : 1. Alfred Maillard, comptable, à Tranches
2. Lucie Huber sans profession à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le vingt-sept Janvier
à Liddes le vingt-huit Janvier et à Scheinfeld le
dix-neuf février, mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Tranches, le dix-huit mil-neuf-cent-vingt-six.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Extraits de naissance
1 Permis de domicile du fiancé
3 Publications de mariage
4 Autorisation de publier

Les époux :
Oswald Pfeiffer
Valentine Pfeiffer

Les témoins :
A. Maillard
L. Huber

Communiqué à la Chancellerie
à Liddes

L'officier de l'état civil :
J. Honner

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6.
Zinder.
et
Andrist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinder, Edouard-Auguste
célibataire
Instituteur
originaire de Burg (Châtel, Vorar) —
domicilié à Tranches —
né à Chaudossel, fribourgeois, le vingt-cinq février
mil huit cent quarante-sept —

fils de Jean-Joseph Zinder à Quatzenre —
et de Anne-Marthe, née Verdun, décédée —
2. Andrist Marguerite-Cécile
célibataire
Futuratrice
originaire de Teschi - Berne —
domiciliée à Tranches —
née à Lausanne — le vingt-sept mars
mil neuf cent trois —

fille de Félix Andrist, décédé —
et de Cécile-Sophie, née Canaz, à Lausanne —
Témoins : 1. Albert de Weiss, pasteur à Tranches —
2. Louis Zinder, agriculteur à Quatzenre & Tranches —

Les publications ont eu lieu à Tranches le deux, à Burg & à Teschi le quatre mars —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
à Tranches, le douze avril, mil-neuf-cent-dix-huit —

Pièces déposées :
1. Demande de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage.

Les époux :
Ed. Zinder.
Marg. Zinder.
Les témoins :
Albert de Weiss
L. Zinder

Communiqué à Vorar et à Teschi le 5. F.

L'officier de l'état civil :
J. Hammer

Registre des mariages A.

N° 7.
Müller
et
Praderwand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Ernst
célibataire
docteur en médecine
originaire de Rohrbach - Berne
domicilié à Tranches
né à Rohrbach le douze février
mil huit cent nonante-huit

fils de Ernst Müller
et de Marie-Joseph Tuffetor à Rohrbach
2. Praderwand, Laure Betty
célibataire
sans profession
originaire de Corcelles près Payerne
domiciliée à Tranches
née à Tranches le quatorze avril
mil neuf cent un

fille de Edmond Praderwand
et de Adèle Louise née Maunton à Tranches

Témoins :
1. Edmond Praderwand industriel à Tranches
2. Elsa Praderwand s. p. " "

Les publications ont eu lieu à Tranches le mardi Rohrbach
le trois et à Corcelles p. Tr. le cinq avril mil
neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
à Tranches, le trente avril mil-neuf
cent-vingt-huit.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage.
2. Extraits de naissance.
3. Publications de mariage.

Les époux :
Dr. E. Müller
L. Müller

Les témoins :
Ed Praderwand
Elsa Praderwand

Communiqué à Rohrbach et
à Corcelles p. Tr.

L'officier de l'état civil :
J. Courmes

Registre des mariages A.

N° 8.
Cornaz
et
Desarzens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Paul-Fritz
célibataire
agriculteur
originaire de Fraug
domicilié à Fraug
né à Fraug le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis David Cornaz
et de Sydie, née Euthoray les deux décédés

2. Desarzens Berthe-Emma
célibataire
sans profession
originaire de Sarzens
domiciliée à Fraug
née à Fraug le vingt juillet
mil huit cent soixante

fille de Louis Etienne Desarzens
et de Henriette-Henriette, née Perle à Fraug

Témoins :
1. Charles Desarzens, agriculteur à Fraug
2. Paul Golay, sergent de gendarmerie retraité à Tranches

Les publications ont eu lieu à Fraug le seize et à Sarzens
le dix-sept avril, mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Tranches, le onze mai mil-neuf-cent
vingt-six

Pièces déposées :
Requête de mariage
Extrats de naissance
Publications de mariage

Les époux :
Paul Cornaz
Berthe Cornaz

Les témoins :
C. Desarzens
P. Golay

L'officier de l'état civil :
J. Humez

Communiqué à Lucas

N° 9.
Weber.
et
Gran.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Hans Gottfried

célibataire

électro-technicien

originaire de Söllingen "Schaffhouse"

domicilié à Tranches

né à Zurich le seize septembre

mil neuf cent

fils de Gottfried Weber

et de Emilie née Käuing, décédée

2. Gran Marie-Madeleine

célibataire

Sans profession

originaire de Chexid "Fribourg"

domiciliée à Tranches

née à Tranches le onze septembre

mil huit cent quarante-sept

filles de Ernest Gran

et de Caroline-Vierge née Komney à Tranches

Témoins : 1. Ernest Gran père, à Tranches

2. Francis Gran fils, à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le sept à Söllingen
le neuf et à Nied S. N. le dix-sept mil-neuf-
cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Tranches, le douze mai, mil-neuf-cent-
vingt-six

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
2 Extraits de naissance
3 Publications de mariage

Les époux :
Weber
M. M. Weber

Les témoins :
Ernest Gran-Komney
F. Ganz

L'officier de l'état civil :
F. Komney

Communiqué à Söllingen et
à Tranches

Registre des mariages A.

N° 10.
Hurni
Berlie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni Jacob veuf de Marie née Hurni
dès le seize Juillet mil-neuf-cent-vingt-un
agriculteur

originaire de Gurbrü - Berne

domicilié à Trévanches

né à Niderbottigen - Berne le vingt-cinq Juillet
mil huit cent Soixante-Sept

fils de Jean Hurni

et de Elisabeth née Rubin, décédée

2. Berlie née Chambaz Louise Céline
veuve de John-Jacques Berlie, dès le vingt-huit
février, mil-neuf-cent-vingt-quatre, ménagère

originaire de La Rippe

domiciliée à Trévanches

née à Trévier le seize Juin

mil huit cent Septante-Six

fille de Céline Suzanne Chambaz, décédée

et de :

- Témoins : 1. Auguste Bäschliemann, Secrétaire à Trévanches,
2. Jean Soltmann, agriculteur à Trévanches,

Les publications ont eu lieu à Trévanches le vingt-huit et
Vilerdtigen le vingt-neuf et à La Rippe
le quinze Juin, mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Trévanches, le vingt-deux Juillet, mil
neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 2. Actes de décès
- 3. Publications de mariage

Les époux :

Jb Hurni
C. Berlie

Les témoins :

Beschliemann
Jean Soltmann

L'officier de l'état civil :

J. Hurni

Communiqué à Vilerdtigen
et à Ringind

Registre des mariages A.

N° 11.

Mischler.

Schwerg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler Jean
célibataire
pioniste

originaire de Wahlen-Bene
domicilié à Treuches
né à Treuches le vingt huit
mil neuf cent un

fils de Jean-Benjamin Mischler
et de Rosette née Weber, les deux décédés

2. Schwerg Eva
célibataire mineure autorisée
pioniste

originaire de Daudidier
domiciliée à Daudidier
née à Daudidier le vingt-sept Septembre
mil neuf cent sept

filles de André Schwerg
et de Béatrice née Carmichael à Daudidier

Témoins :
Stéphane Studer, cafetier à Treuches
Maurice Schmid, menuisier à Treuches

Les publications ont eu lieu à Treuches le dix-huit, à
Daudidier le dix-neuf et à Wahlen-Schwerg le vingt huit mil-neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Treuches, le vingt Septembre mil-neuf-
cent-vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Trajectoire de mariage
- 2. Autorisation des parents de la fiancée
- 3. Extraits de naissance
- 3 Publications de mariage

Les époux :

J. Mischler.
Eva Mischler

Les témoins :

Stéphane Studer
Maurice Schmid

L'officier de l'état civil :

J. Hauer

Communiqué à Wahlen-Schwerg
et à Daudidier.

La mère de Eva Schwerg
se nomme Béatrice née
Carmichael veuf, Ligne 19
Treuches le 12 Février 1927
Schwerg



IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 12
Tonlanthen
et
Kramer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonlanthen, Victor Ernest
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Villars s/ Glâne, Trébois & Guin
domicilié à Trébois
né à Villars s/ Glâne, Canton de Trébois le

quatorze
sept
mil huit cent quarante-neuf
fils de défunt Tonlanthen Joseph-Charles
et de Séverine, née Dafflon, à Trébois

2. Kramer, Marguerite Louise
célibataire
ménagère
originaire de Salinaz & Trébois
domiciliée à Trébois
née à Trébois le premier
sept
mil neuf cent trois

fille de Hermann Kramer à Trébois
et de défunte Emma Tessaz, née Trolliet

Témoins : 1. Hermann Kramer père à Trébois
2. Carl Sieber, coiffeur à Trébois

Les publications ont eu lieu à Trébois le sept à Trébois
à Villars s/ Glâne, à Guin le treize et à Salinaz
le quatorze, tous mil-neuf-cent-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

à Trébois, le onze septembre, mil-neuf-
cent-trois

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :
Tonlanthen Ernest
Tonlanthen Marguerite

Les témoins :
Kramer Hermann
Carl Sieber

Communiqué à Trébois Villars
s/ Glâne, Guin, et à Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :
J. Hammer

Registre des mariages A.

N° 13.
Ernest
Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Ernest Alfred

célibataire

charbon

originaire de Rüderswil - Suisse

domicilié à Taveuches

né à Taveuches le 21 Mars

mil neuf cent un

fils de Fritz Alfred, tenu à Taveuches

et de défunte Léa Bertha née Horet

2. Nicolas René Germaine

célibataire

souteneur

originaire de Olcyres

domiciliée à Taveuches

née à Corcelles pr. Payerne le douze Février

mil neuf cent quatre

fille de défunt Jules Nicolas

et de Léonie Peter née Tauthey à Taveuches

Témoins : 1. Alfred Peter employé de banque à Turich

2. Mathilde, tenu couturière à Taveuches.

Les publications ont eu lieu à Taveuches le vingt-cinq à
Olcyres le vingt-six et à Rüderswil le vingt-
sept tout mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Taveuches, le quatorze Septembre, mil-
neuf-Cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Traitements de mariage.
- 2. Extraits de naissance.
- 3. Publications de mariage.

Les époux :

M. Ernest

Mme Arm.

Les témoins :

M. Peter

Mathilde Arm.

L'officier de l'état civil :

J. Hurrey

Communiqué à Rüderswil

Registre des mariages A.

N° 14.
Mischler.
et
Fornierod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler Gottfried
célibataire
pierreux
originaire de Wählern - Bone
domicilié à Trenches
né à Trenches le dix-neuf Juin
mil neuf cent trois

fils de Frau - Benjamin Mischler
et de Rastine Weber les deux décédés

2. Fornierod Marie - Léale
célibataire
sans profession
originaire de Goudidier
domiciliée à Goudidier
née à Echelles le vingt-quatre
Juin mil neuf cent six

fille de Edouard Fornierod
et de Rosa - Louise, née Sollaman à Goudidier

Témoins : 1. Edouard Fornierod, palefrenier dom. à Goudidier
2. Fernand Chuat, papissier dom. à Dinningen

Les publications ont eu lieu à Trenches le neuf à Wählern - Schwarzenburg le dix et à Goudidier le douze
Mars mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Trenches le vingt-Sept Septembre mil
neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :
1. Proesse de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :
G. Mischler.
M. Mischler

Les témoins :
Edouard Fornierod
Fernand Chuat.

L'officier de l'état civil :
F. Fornierod

Communiqué à Wählern - Schwarzenburg et à Goudidier

Registre des mariages A.

N° 15 -
Bally -
Cheroux -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Toussaint-Auguste
célibataire
mécanicien

originaire de Pucholterberg - Ferme

domicilié à Trouches

né à Cheroux - Fribourg le Neuf Juin
mil huit cent Quatre-vingt-neuf

fils de Toussaint Bally à Trouches

et de Rob. Anna née Willemin décédée

2. Cheroux Blanche
célibataire

ménagère

originaire de Collombey - Muraz - Talais

domiciliée à Vevey

née à Collombey - Muraz le dix Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Cheroux Firmin

et de Blanchine née Dubois à Collombey

Témoins :
1. Ernest Cauchon mécanicien à Trouches
2. Virginie Cheray domiciliée à Vevey

Les publications ont eu lieu à Trouches le douze à Pucholterberg
à Vevey le dix-sept et à Collombey - Muraz le dix-sept
mil-huit-cent-vingt-dix

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Trouches le trois Décembre mil-huit-cent-
vingt-dix

Pièces déposées :

- 2 Demandes de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 4 Publications de mariage

Les époux :

A. Bally
B. Bally

Les témoins :

E. Cauchon
Cheray

L'officier de l'état civil :

J. Humez

Communiqué à Pucholterberg à
Collombey - Muraz et à Vevey



Le numéro quinze de la page vingt est celui de la dernière inscription faite durant l'année mil-huit-cent-vingt-dix. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions Trouches le 4 Janvier 1901 J. Humez

Un double des présentes a été remis à l'autorité compétente en exécution de l'art. 2 de la loi Trouches le 4 Janvier 1901 J. Humez

1927

N° 1.

Ducommun
et
Geiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun Georges Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Loche, Ponts de Marsel et Brot-Dessous
domicilié à Fâoug
né à Tenchâtel le vingt-neuf mars
mil neuf cent quatre

fils de Georges Emile Ducommun
et de Berthe Caroline Lambellet née Moigniez décidés

2. Geiser Martha
célibataire
sans profession
originaire de Langenthal
domiciliée à Nyon
née à Fâoug le vingt-cinq août
mil neuf cent trois

fille de Samuel Geiser défunt
et de Lina née Judemühlle à Nyon

Témoins : 1. Theophil Spack commerçant Fâoug
2. Auguste Collin jardinier

Les publications ont eu lieu à Fâoug le vingt-trois, à Rochefort le vingt-quatre et à Nyon, Langenthal et Ponts de Marsel et Le Loche le premier décembre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

à Tenches le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
2 Promesses de mariage
1 Extrait de naissance
6 Publications de mariage

Les époux :
Georges Ducommun
Martha Ducommun

Les témoins :
J. Hollis
Th. Spack

L'officier de l'état civil :
Bismuth

Communiqué à Rochefort, Le Loche, Ponts de Marsel, Nyon et Langenthal

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2.
Dessonmaz -
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessonmaz Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Avenches
domicilié à Fasug
né à Fasug le quatorze
septembre mil huit cent quatrevingt onze
fils de Louis Charles Francis Dessonmaz
et de Emma née Druy les deux à Fasug

2. Berthoud Elise Louise
célibataire
ménagère
originaire de Bellerive
domiciliée à Bellerive
née à Bellerive le dix neuf Fevrier
mil huit cent quatrevingt dix sept
fille de Louis Jean Pierre Berthoud
et de Mariane Louise née Sentizon à Bellerive

Témoins : } 1. Leon Guillaume Felder à Fasug
2. Ernest Berthoud à Bellerive

Les publications ont eu lieu à Avenches le douze, à Fasug le treize et à Bellerive le quatorze Janvier mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le quatre Fevrier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
1 Procureuse de mariage
2 Extraits de naissance
3 Publications de mariage

Les époux :
Albert Dessonmaz
Elisa Dessonmaz

Les témoins :
Lion Felder
Ernest Berthoud

Communiqué à Constantine

L'officier de l'état civil :
Gehrmann

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3
Jeannot-
Favier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannot Charles Allysse
célibataire
pasteur
originaire des Brenets, Künhätel
domicilié à Avenches
né à Maxin, Künhätel le dix-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
fils de Jeannot Charles Alphonse, décédé
et de Marie Elise née Brandt à Coffrane

2. Favier Erna Frieda
célibataire
institutrice
originaire de Terey
domiciliée à Rossinière
née à Zürich le sept janvier
mil neuf cent quatre
fille de Favier Benjamin
et de Frieda Louise née Camer à Terey

Témoins : 1. Auguste Bally, cordier, Avenches
2. Samuel Chérog, facteur, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatorze et à Terey, Rossinière et aux Brenets le quinze janvier mil-neuf-cent-vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le huit février mil-neuf-cent-vingt-sept

Pièces déposées :
2 Promesses de mariage
2 Extraits de naissance
4 Publications de mariage

Les époux :
Ch. Jeannot
Erna. F. Jeannot

Les témoins :
Auguste Bally
Théodore Secour

Communiqué à Terey, Rossinière et aux Brenets

L'officier de l'état civil :
Schumacher

Registre des mariages A.

N^o 4.
Dedelley -
et
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dedelley Georges Théophile

célibataire

représentant

originaire de Delley, Fribourg

domicilié à Olten, Geissfluhweg 16

né à Revens, Vaud le vingt Octobre

mil neuf cent deux

fils de Delley Gustave Joseph, défunt

et de Berthe Caroline née Meyer à Lausanne

2. Bovet Marguerite Georgine

célibataire

sans profession

originaire de Promasens, Fribourg

domiciliée à Villars le Grand

née à Villars le Grand le vingt Mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Bovet Edouard Apollinaire, maréchal

et de Elisabeth Alexandrine née Rey à Villars le Grand

Témoins : 1. Ernest Charney, agriculteur Avenches

2. Albert Bovet, agriculteur Villars le Grand

Les publications ont eu lieu à Olten le vingt deux à Delley et à Promasens le vingt quatre et à Villars le Grand le vingt cinq Janvier mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le vingt cinq Janvier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage par l'état civil de Olten, délivrée le neuf Janvier mil neuf cent vingt sept

Les époux :

G. Dedelley.

Marguerite Dedelley

Les témoins :

Albert Bovet

Ernest Charney

L'officier de l'état civil :

G. Schumacher

Communiqué à Delley, Olten, Promasens et Villars le Grand

Registre des mariages A.

N^o 5.
Oberson—
et
Hess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberson Louis Joseph
célibataire
garagiste
originaire de Villaraboud, Tribourg
domicilié à Avenches
né à Corninbœuf, Tribourg le vingtsept septembre
mil neuf cent deux

filz de Jean Nicolas Oberson
et de Marie Eugénie née Holly, les deux décédés

2. Hess Christine Louise
célibataire
buraliste
originaire de Geislingen, Oberamt Steig, Wurtemberg
domiciliée à Avenches
née à St. Gall, Langgasse 27 le premier Janvier
mil neuf cent cinq

fille de Hess Margaretha, Gerhaldenstrasse 33, St. Gall
et de

Témoins : 1. Augustin Brechtbühl, laitier Corninbœuf
2. Augustin Schenerey, agriculteur, Corninbœuf

Les publications ont eu lieu à Avenches le dixneuf, à Villaraboud
le vingtun et à Geislingen le (21) vingtun Janvier
mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le dixneuf Mars mil neuf
cent vingt sept.

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
2 Extraits de naissance
2 Passis de domicile
3 Publications de mariage
1 Autorisation de publier

Les époux :
Oberson Louis
Oberson Louise

Les témoins :
Brechtbühl Augustin
Augustin Schenerey

L'officier de l'état civil :
Schmuck

Communiqué à la Chancellerie et
à Villaraboud

Registre des mariages A.

N° 6

Leder mann

et
Maier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leder mann Karl

célibataire

agriculteur

originaire de Lauperswil, Berne

domicilié à Fasoug

né à Rüderswil, Berne le trente un Décembre

mil neuf cent

fils de Leder mann Siegfried cordier

et de Sophie ne Berger à Rüderswil

2. Maier Theresia

célibataire

servante

originaire de Allmendingen, Oberamt Schönenbuch, Kanton Aargau

domiciliée à Narberg, Berne

née à Allmendingen le vingt neuf Avril

mil neuf cent

fille de Maier Frédéric

et de Fäzilia ne Horn, défunte à Allmendingen

Témoins : 1. Ernest Brämicher agriculteur Fasoug

2. Hans Bieri agriculteur Fasoug

Les publications ont eu lieu à Fasoug, Narberg et à Lauperswil le onze et à Allmendingen le douze Mars mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Mueches le vingt cinq Mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

2 Actes de naissance

1 Permis de domicile

1 Déclaration en lieu de permis

1 " de célibat p. la fiancée

1 Promesse de mariage

1 Autorisation de publier

4 Actes de publication de mariage

Les époux :

Karl Leder mann

Theresia Leder mann

Les témoins :

Ernest Brämicher

Bieri Jean

L'officier de l'état civil :

G. Schmutz

Communiqué à Lauperswil et à la
Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 7
Howard —
et
Stucki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Howard Emil, Lecteur en sciences commerciales
(Handelslehrer) et économistes
célibataire
originaire de Chorigen, Berne
domicilié à Bâle, Steinertorstrasse 11
né à Frauenfeld le vingt cinq juin
mil neuf cent un

fils de Emil Howard, facteur
et de Emilie née Kädler, les deux à Frauenfeld

2. Stucki Berthe Nöiny
sans profession
célibataire
originaire de Grosshöchstetten, Berne
domiciliée à Noerches
née à Noerches le dix sept Novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept

filles de Adolphe Samuel Stucki, boucher
et de Nöiny née Rahin, les deux à Noerches

Témoins : 1. Marie Elia, Pura, Cessin
2. Hans Howard, maître secondaire, Frauenfeld

Les publications ont eu lieu à Bâle le dix huit, à Berggömbuchsee,
Grosshöchstetten et à Noerches le dix neuf Mars mil
neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Noerches, le onze Avril mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le
mariage, délivrée par
l'état civil de Bâle-Ville
le quatre Avril mil neuf
cent vingt sept

Les époux :
Emil Howard
Bertha Howard

Les témoins :
Marie Elia
Hans Howard

Communiqué à Chorigen, à Bâle
et à Grosshöchstetten

L'officier de l'état civil :
Schumacher

Par ordre du Département
de justice et police du canton
de Vaud, du 23 octobre 1953,
l'inscription ci-contre est rec-
tifiée eu ce sens que les membres
de la famille Stucki soient
désignés comme étant originai-
res de "Grosshöchstetten (Berne)
et de l'état de Neuchâtel" et
non de "Grosshöchstetten (Berne)"
seulement.

Noerches, le 30 octobre 1953.

L'Officier de l'Etat civil

Auafediger

And. Hédiguer



IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

Registre des mariages A.

N° 8
Sterchi—
et
Buri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sterchi Albert
célibataire
fronçage
originaire de Wilderswil, Banne
domicilié à Bernevil pres Alterswil
né à Wilderswil le dix-neuf Février
mil-neuf-cent

fils de Elisabeth Sterchi, fille elle-même
et de Peter Sterchi

2. Buri Lina
célibataire
ménagère
originaire de Oberburg, Banne
domiciliée à Oleyres
née à Belfaux, Fribourg le trois juillet
mil-neuf-cent-trois

filles de Adolphe Buri, menuisier
et de Margaritha née Ebinder à Oleyres

Témoins : 1. Marguerite Buri, à Oleyres
2. Maurice Hadorn, commerçant à Lys

Les publications ont eu lieu à Alterswil le vingt-quatre, à Oleyres, Avenches et Oberburg le vingt-cinq et à Interlaken le vingt-six Mars, mil-neuf-cent-vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le vingt-deux Avril, mil-neuf-cent-vingt-sept

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'état civil de Alterswil le quatorze, Avril, mil-neuf-cent-vingt-sept

Les époux :
Albert Sterchi
Lina Buri Sterchi

Les témoins :
Marguerite Buri

L'officier de l'état civil :
Schumacher

Communiqué à Wilderswil, Alterswil et Oberburg

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE — 450 f. d.

N^o 9
Perriard —
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriard Benoit

célibataire

mécanicien

originaire de Chaudessel, Fribourg

domicilié à Avenches

né à Rompreire le quatorze Août

mil huit cent quatrevingt dix sept

fils de Joseph Perriard

et de Marie née Bossy, défunte

2. Monnier Jeanne, Violette

célibataire

menagère

originaire de Dombresson, Kerkhätel

domiciliée à Avenches

née à Avenches le quatorze Avril

mil neuf cent cinq

fille de Léon Alexis Monnier, entrepreneur

et de Célestine Marie Louise Adrienne née Chausson, défunte

Témoins : 1. Léon Alexis Monnier, entrepreneur Avenches

2. Louis Perriard, menuisier, Vallanand desuz

Les publications ont eu lieu à Avenches le six et à Chaudessel et Dombresson le sept Avril mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le treize Avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Actes de naissance et
- 3 Actes de publication de mariage

Les époux :

Benoit Perriard
Jeanne Perriard

Les témoins :

A. Monnier
Louis Perriard

Communiqué à Chaudessel et à Dombresson

L'officier de l'état civil :

G. H. M. S. B.

Registre des mariages A.

N° 10.
Zahn-
et
Charmey

Brithnau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zahn Jean Charles
célibataire
fonctionnaire hospital
originaire de Gergensee, Berne
domicilié à Avenches
né à Brithnau, Argovie le cinq Mars
mil neuf cent
fils de Emma Zahn, ménagère à Fribourg

2. Charmey Odette Béline
célibataire
Steno-dactylo
originaire de Olégres
domiciliée à Avenches
née à Avenches le neuf Décembre
mil neuf cent quatre

fille de Albert Charmey, sellier
et de Rosalie née Ross à Avenches

Témoins : 1. Albert Charmey, sellier tapissier, Avenches
2. Henri Schitt, comptable, Abouhenne

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix, à Olégres le dix et
à Gergensee le onze Avril mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le sept Mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
1. Extrait de naissance du fiancé
4. Publications de mariage

Communiqué à Gergensee

Les époux :

Odette Zahn
J. Zahn

Les témoins :

Albert Charmey
Charmey, Ed. Schitt

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Registre des mariages A.

N^o 11.
Bart-
et
Hänzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bart Niklaus
célibataire
agriculteur

originaire de Sedorf, Berne

domicilié à Avenches

né à Schwanden près Schüpfen le trois Février
mil huit cent quatrevingt onze

fils de Niklaus Bart

et de Caroline née Sahli à Avenches

2. Hänzer Rosa Thara
célibataire

ménagère

originaire de Albligen, Berne

domiciliée à Avenches

née à Albligen le dix Octobre
mil neuf cent deux

fille de Niklaus Hänzer

et de Anna née Häusler au Haris près Albligen

Témoins : 1. Niklaus Hänzer, agriculteur, Albligen
2. Ernest Bart, agriculteur, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt trois et à Sedorf et Albligen le vingt cinq Avril mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le quatorze Mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Actes de naissance, extraits
- 3 Publications de mariage

Les époux :

Niklaus Bart.
Rosa Hänsler

Les témoins :

Niklaus Hänzer
Ernest Bart

L'officier de l'état civil :

Ehmannsch

Communiqué à Sedorf et à Albligen

N° 12
Joly—et
Francescoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly Ernest Alexis

célibataire

chauffeur

originaire de Sivery

domicilié à Avenches

né à Lausanne, Bugnion le vingt huit juillet
mil huit cent quarante huit

fils de Henri Jules Ernest Joly

et de Esther Sylvie née Blanc, les deux décédés

2. Francescoli Elvire

célibataire

pierriste

originaire de Ara, Kovare, Italie

domiciliée à Avenches

née à Avenches le quatorze mai
mil neuf cent quatre

fille de Tranquille Francescoli, défunt

et de Pascaline née Francescoli à Avenches

Témoins :

1. Irma Francescoli, pierriste, Avenches

2. Marcel Lugeon, mécanicien, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt huit Mars, à
Sivery le trente un Mars et à Ara, Italie le quatorze
Avril mil neuf cent vingt septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le quinze mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 1 Déclaration de célibat
- 1 Autorisation de publier
- 3 Publications de mariage

Les époux :

Ernest Joly,
Elvire Joly

Les témoins :

Irma Francescoli,
Marcel Lugeon

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Sivery et à la
Chancellerie de l'état

Registre des mariages A.

N° 13.
Rudaz
et
Schächtele

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudaz Paul Henri
célibataire
voyageur
originaire de Fribourg et de La Borbaz
domicilié à Donatye rive Avenches
né à Fribourg le vingt sept Août
mil neuf cent cinq

filz de Victor Etienne Rudaz
et de Emma Josephine née Rothey, les deux décédés

2. Schächtele Jda
célibataire
pioniste
originaire de Breisach, Bade
domiciliée à Donatye rive Avenches
née à Donatye le vingt Janvier
mil neuf cent cinq

fille de Richard Schächtele à Bologne
et de Jda née Scheiterberg décédée

Témoins : 1. Charles Hbischer, coiffeur à Avenches
2. Henri Rudaz, dessinateur architecte, Fribourg

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt à Fribourg et
Breisach le vingt un et à La Borbaz le vingt trois
Mai mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt fin mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :

- 2 Actes de naissance
- 1 Promesse de mariage
- 2 Permis de domicile
- 1 Autorisation de publier
- 4 Actes de publication de mariage

Les époux :

Paul Rudaz
Jda Rudaz

Les témoins :

Ch. Hbischer
H. Rudaz

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Le Tribunal d'Estarayer
par jugement du 22 no-
vembre 1935, déclare défini-
tif et exécutoire dès le 27
décembre 1935 à prononcé
la dissolution par le
divorce le mariage
Rudaz-Schächtele ci-contre,
en application des articles
142 et 150 du C. C. S. Il a
désigné la femme comme
époux coupable et a fixé
à un an le délai pendant
lequel elle ne pourra se remarier
Avenches le 5 Mars 1936.



L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

Schumacher

Communiqué à Fribourg, Belfaux
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 14.

✓ Pietrykowski
et
Browarska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pietrykowski Adam
célibataire
agriculteur
originaire de Rembielice Krolowski, Pologne
domicilié à Avenches
né à Rembielice le premier Octobre
mil huit cent quatrevingt quinze

fils de Martin Pietrykowski
et de Françoise Stryzeleczk, décédée

2. Browarska Teronique
célibataire
sans profession
originaire de Nbokra, Pologne
domiciliée à Avenches
née à Nbokra le vingt huit Septembre
mil neuf cent quatre

filles de Joseph Browarski
et de Marie Nbrovictz, à Nbokra

Témoins : 1. Gottfried Rothner, agriculteur, Avenches
2. Fritz Wittwer, agriculteur, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatorze Février, à
Sankow le huit Mars et à l'église de Nbedzno le six,
le quinze et le vingt Mars, mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt trois juin mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Actes de naissance et
- 3 Traductions
- 1 Autorisation de l'Abbi Gonal
- 2 Permis de domicile
- 1 Autorisation de publier
- 4 Publications de mariage et
- 3 Traductions du P. Latin

Communiqué à la chancellerie d'état

Les époux :

Adam. Pietrykowski
Teronika Pietrykowska

Les témoins :

Rothner Gottfried
Wittwer Fritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 15
Violi -
et
Rüfenacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Violi Georges

celibataire

peintre

originaire de Saint Polo d'Ange, Reggio Emilia Italie

domicilié à Avenches

né à Avenches le neuf Octobre

mil huit cent quatrevingt seize

fils de Antoine Francesco Guiseppe Saniniqua Violi

et de Rosina née Trachsel, les deux décédés

2. Rüfenacht Jda

celibataire

mineure

originaire de Walkringen, Berne

domiciliée à Avenches

née à Bonnet / Budrefin le vingt quatre Juillet

mil neuf cent deux

fille de Frédéric Rüfenacht agriculteur à Avenches

et de Emma née Reuber, défunte

Témoins : 1. Emma Rüfenacht mineure à Avenches

2. Ernest Quen employé de commerce à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix neuf, à Walkringen le vingt deux Avril et à S. Polo du huit au quinze Mai mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le douze Août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 2 Actes de naissance
- 1 Promesse de mariage
- 1 Permis de domicile du fiancé
- 1 certificat de célibat du fiancé
- 1 Autorisation du département
- 3 Acte de publication de mariage

Les époux :

Georges Violi
Jda Violi

Les témoins :

Emma Rüfenacht.
Ernest Quen.

L'officier de l'état civil :

Schmuck

Communiqué à la chancellerie d'état et à Walkringen

Registre des mariages A.

N° 16.

Perriard

et

Perriard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriard Jules Ernest
célibataire

boulangier

originaire de Chandossel, Fribourg

domicilié à Avenches

né à Bellerive, le dix huit Février

mil neuf cent quatre

fils de Joseph Perriard, charpentier

et de Marie nee Rossy, décédée à Salavaux

2. Perriard Marie Elise

célibataire

ménagère

originaire de Chandossel, Fribourg

domiciliée à Montets sur Andrefin

née à Oberried, Praroman, le dix huit Mai

mil neuf cent huit

fille de Jean Alphonse Perriard, agriculteur

et de Marie Sophie nee Heiller, à Fribourg

Témoins : 1. Tranquille Cosalli, peintre à Avenches
2. Alexis Monnier, empailleur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le seize, à Andrefin le dix huit et à Chandossel le dix neuf juillet, mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le cinq Septembre, mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

2 Actes de naissance

3 publication

1 Promesse de mariage

Les époux :

Jules Perriard

Perriard Marie

Les témoins :

A. Monnier

C. Cosalli.

L'officier de l'état civil :

Schmuck

Communiqué à Villarepos et à Andrefin

N° 17
Bettex
et
Arm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Alfred François

célibataire

employé de banque

originaire de Combremont le Petit

domicilié à Fivrich

né à Pency le Forat, Corcelles le vingt quatre juillet

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Henri Bettex laitier décédé

et de Alvine nee Tauthey à Lausanne

2. Arm Mathilde Juliette

célibataire

couturière

originaire de Rindenswil, Ct. de Berne

domiciliée à Avenches

née à Avenches le premier juin

mil neuf cent deux

fille de Fritz Alfred Arm, charron à Avenches

et de Lea Berthe nee Nochet, défunte

Témoins :

1. Ernest Arm, charron à Avenches

2. Frine Arm Madame à Avenches

Les publications ont eu lieu à Fivrich le treize un Août, à Combremont le Petit à Avenches le premier et à Rindenswil le deux Septembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le vingt quatre Septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificat de Publication
du 15 Septembre 1927 de
l'état civil à Fivrich

Les époux :

Mathilde Bettex
Alf. Bettex

Les témoins :

Ernest Arm.
Ernest Arm

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Combremont le Petit,
à Fivrich et à Rindenswil

Registre des mariages A.

N^o 18.
Treyvand
et
Rotzetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treyvand Eugène Alfred, sellier
divorcé depuis le 26 Octobre 1921 de Benoit Marguerite
Louise

originaire de Budrefin

domicilié à Avenches

né à Avenches le dix Octobre

mil huit cent quatrevingt

fil de Paul Treyvand, sellier

et de Louise née Bise, les deux décédés

2. Rotzetter Rosa Celestine

célibataire

menagère

originaire de Centlingen, St. Silvester et Tribourg

domiciliée à Avenches

née à Centlingen le vingt un Aout

mil neuf cent un

fille de Joseph banis ins Rotzetter, agriculteur décédé
et de Christina Rosa née Cottin à Montagny la Ville

Témoins : 1. Gustave Brog, menuisier à Avenches

2. Albert Kavelly, sellier tapissier à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches, Budrefin et Tribourg
le trente un Aout et à Giffers et St. Silvester le premier
Septembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt sept Septembre mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage,
1 Acte de naissance de la fiancée,
1 Extrait du divorce Treyvand Benoit
5 Publications de mariage

Les époux :

Eugène Treyvand
Celestine Treyvand

Les témoins :

Gustave Brog
Albert Kavelly.

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Budrefin, Giffers
St. Silvester et Tribourg

Registre des mariages A.

N° 19.
Gilliard
et
Schopfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Charles Edouard
célibataire
ferblantier
originaire de Mègevires et Montpreveyres
domicilié à Oron-la-Ville
né à Avenches le quatorze décembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Jules Gilliard
et de Justine née Martin, décédés

2. Schopfer Gertrude
célibataire
ménagère
originaire de Saanen, Berne
domiciliée à Oron-la-Ville
née à Saanen le dix neuf février
mil neuf cent sept

fille de Carl Friedrich Schopfer
et de Bertha née Stopp, décédée

Témoins : 1. Fritz Hug, serrurier à Avenches
2. Albert Revelly, sellier à Avenches

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville le vingt-cinq à
Montpreveyres et à Saanen le vingt six et à Mègevires
le vingt sept deux mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le premier octobre mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
du 28 septembre 1927 de
l'état civil d'Oron-la-Ville

Les époux :
C. Gilliard
G. P. de Gilliard née Schopfer

Les témoins :
Fritz Hug
Albert Revelly.

Communiqué à Mègevires, Montpre-
veyres, Saanen et Oron-la-Ville

L'officier de l'état civil :
E. Schumacher

Par jugement du tribunal
du district de Lausanne,
rendu le 27 juin 1945, de-
venu définitif et exécutoire
le 10 juillet 1945, le mariage
Gilliard-Schopfer ci-contre a
été dissous par le divorce. Le
tribunal a fixé à deux ans,
dès le 10 juillet 1945, le délai
pendant lequel l'épouse
ne pourra se remarian.

Avenches le 16 juillet 1945
L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL
E. Schumacher



Registre des mariages A.

N° 20

Tosalli

et

Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tosalli Silvio

célibataire

peintre

originaire de Ora, Novare, Italie

domicilié à Avenches

né à Ora, Prov. Novare, Italie le trente deux

mil huit cent quarante huit

fils de Giuliano Tosalli

et de Teolinda, née Francescoli à Avenches

2. Ducrot Marcelle Marie

célibataire

pierriste

originaire de Villarsel le Gibloux, Fribourg

domiciliée à Avenches

née à Villarsel le Gibloux le quinze juillet

mil neuf cent cinq

fille de Joseph Adolphe Ducrot

et de Marie Emilie née Courvoisier à Villarsel le Gibloux

Témoins : 1. Albert Revelli, sellier tapissier à Avenches

2. Secondo Birio, entrepreneur, Villars-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Avenches le huit, à Villarsel le Gibloux le neuf et à Ora le vingt trois juin mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt neuf octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

2 Actes de naissance

1 Déclaration de célibat du fiancé

2 Permis de domicile

1 Promesse de mariage

1 Autorisation de publier et de célébrer le mariage

3 Actes de publication

Les époux :

Marcelle Tosalli

Silvio Tosalli

Les témoins :

A. Revelli
S. Birio

L'officier de l'état civil :

Schmuck

Communiqué à la chancellerie d'état et à Villarsel le Gibloux

Registre des mariages A.

N^o 21
Doleires
et
Berond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doleires Robert Julien
célibataire
agriculteur
originaire de Avenches
domicilié à Avenches
né à Avenches le seize septembre
mil huit cent quatrevingtsept

fils de Jules Doleires, agriculteur
et de Pauline née Bessat, défunte, à Avenches

2. Berond Louise
célibataire
ménagère
originaire de Ecoteaux
domiciliée à Avenches
née à Ecoteaux le vingt avril
mil huit cent nonante six

fille de Henri Berond, décédé
et de Lina née Stuby à Avenches

Témoins : 1. Constant Doleires agriculteur à Avenches
2. Louis Baud, agriculteur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le douze et à Ecoteaux
le treize octobre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le douze novembre mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
1 Acte de naissance de la fiancée
2 Actes de publication de mariage

Les époux :
Robert Doleires
Louise Doleires

Les témoins :
Louis Baud
Constant Doleires

Communiqué à Palézieux

L'officier de l'état civil :
E. Humard

Registre des mariages A.

N^o 22
Debossens—
et
Benev

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debossens Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Avenches

domicilié à Avenches

né à Avenches

le vingt-trois juillet

mil huit cent septante huit

fils de Pierre Abram Emile Debossens

et de Marie nee Richaud, les deux décédés

2. Benev Elise Rosine

célibataire

mineure

originaire de Talleyres sur Orsins

domiciliée à Avenches

née à Chevressy sur Orsins

le vingt-sept janvier

mil neuf cent quatre

fille de Henri Louis Benev

et de Alice nee Chevalley, défunte, à Avenches

Témoins :

1. Henri Soleris agriculteur à Avenches

2. Charles Wischler coiffeur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le premier et à Talleyres sur Orsins le trois décembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
1. Acte de naissance de la fiancée
2. Actes de publication

Les époux :

E. Debossens
E. Benev

Les témoins :

Henri Soleris
Ch. Wischler

Communiqué à Orzens

L'officier de l'état civil :

E. Schmarbe

Registre des mariages A.

N° 23
Mathys -
et
Schüpbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathys Paul
célibataire
comptable
originaire de Wynigen, Berne
domicilié à Berne, Greysergstrasse 51
né à Berne le dix huit
mil neuf cent quatre

fils de Edouard Friedrich Mathys, décédé
et de Martha Regina Elisabeth Locher à Berne

2. Schüpbach Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Oberthal
domiciliée à Avenches
née à Avenches le premier juin
mil neuf cent sept

filles de Frédéric Schüpbach, ancien hôtelier
et de Marie Weber à Avenches

Témoins : 1. Jean Schüpbach, mécanicien, Avenches
2. Jakob Brack horloger-rabilleur, Berne

Les publications ont eu lieu à Berne le quatorze, à Wynigen,
Grosshöchstetten et Avenches le quinze Septembre
mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le dix sept Décembre mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :
Certificat de Publication
du 29 septembre 1927 de
l'état civil à Berne

Les époux :
Paul Mathys
Marg. Mathys

Les témoins :
Jean Schüpbach
Jakob Brack

Communiqué à Wynigen, Berne
et Grosshöchstetten

L'officier de l'état civil :
E. Schumacher

Vu le 22 décembre 1927

A. Bardet

Le numéro inscrit au verso
de la page quarante trois
est celui de la dernière
inscription faite durant son
règne mil neuf cent vingt sept.
Les deux doubles du présent
registre sont conformes, ce
que nous certifions
Avenches le 4 Janvier 1928
L'Officier de l'état civil
E. Schumacher

Un double des présentes
a été remis à l'autorité
compétente en exécution
de l'art. 2 de la loi.

Avenches le 4 Janvier 1928
E. Schumacher



Divorce.

Le mariage a été dissous par
le divorce selon jugement du Tribu-
nal civil de Berne, définitif et
exécutoire dès le 16 novembre 1956

Avenches, le 29 novembre 1956

L'officier de l'état civil :

Charles Ediguer



IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 F.

N^o 1.
Rohrbach-
et
Stöcklin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrbach Gottfried
célibataire
maréchal

originaire de Rüscheegg, Berne

domicilié à Avenches

né à Bärenwart, Rüscheegg le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Gottlieb Rohrbach, décédé

et de Anna née Bucher à Avenches

2. Stöcklin Clara
célibataire

menagère

originaire de Buckten, Bâle campagne

domiciliée à Avenches

née à Payerne le dix-neuf juillet
mil neuf cent six

filles de Joseph Stöcklin, charpentier

et de Elise née Staltenrieder, les deux décédés

Témoins : } 1. Ernest Rohrbach charpentier à Avenches
2. Emile Fost, agriculteur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le treize, à Rüscheegg
le quatorze et à Buckten le quinze janvier mil-
neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le deux février mil-neuf-
cent-vingt-huit

Pièces déposées :

2 Actes de naissance

1 Promesse de mariage

3 Publications de mariage

Les époux :

Rohrbach Gottfried
Stöcklin & Rohrbach

Les témoins :

Emile Fost.

Ernest Rohrbach

L'officier de l'état civil :

Ghemmarch

Communiqué à Rüscheegg et à
Buckten

Registre des mariages A.

N° 2
Charney-
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charney Marcel Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Oleyres
domicilié à Oleyres
né à Oleyres le dix-neuf novembre
mil-neuf cent cinq

fils de Louis Charney agriculteur
et de Victorine née Meschlimann, à Oleyres

2. Martin Berthe Isabelle
célibataire
ménagère
originaire de Avenches
domiciliée à Oleyres
née à Oleyres le vingt-quatre Mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Alfred Louis Martin agriculteur
et de Louise née Clotz à Oleyres

Témoins : 1. Eugène Doleys agriculteur, Avenches
2. Robert Doleys agriculteur, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt-un et à
Oleyres le vingt-deux Janvier mil-neuf-cent-
vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches le quinze février mil-neuf
cent-vingt-huit

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Actes de publication de mariage

Les époux :
Charney Marcel
Charney Berthe

Les témoins :
Eugène Doleys
Robert Doleys

L'officier de l'état civil :
Schmuck

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 3
Raymond
et
Vey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Adolphe André

célibataire

agriculteur

originaire de Sonatyre

domicilié à Sonatyre

né à Sonatyre rière Avenches le dix sept Décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Auguste Emile Raymond, agriculteur

et de Emma Julia née Bonnard, à Sonatyre

2. Vey Lina Rose

célibataire

sans profession

originaire de Payerne

domiciliée à Payerne

née à Payerne le dix huit Avril

mil neuf cent six

filles de Michel Vey, boucher

et de Lina Minnie née Tolet à Payerne

Témoins :

1. Eugène Martin, agriculteur à Sonatyre

2. Louis Zinder, agriculteur à Sonatyre

Les publications ont eu lieu à Sonatyre et à Payerne le sept
Fevrier mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le vingt trois Fevrier mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2 Extraits de naissance

2 Publications de mariage

Les époux :

Raymond Adolphe

Raymond Rose

Les témoins :

Eug. Martin

Louis Zinder

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Payerne

Registre des mariages A.

N° 4
Richard
et
Sommaillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Albert Jean Daniel
célibataire
mécanicien
originaire de Ferreyres et de Ornex (Genève)
domicilié à Sonatypre rière Avenches
né à La Sarraz le quinze Avril
mil neuf cent

fils de Jean Daniel Richard décédé
et de Lina Susanne Louise née Guerys Ferreyres

2. Sommaillon Alice Emma
célibataire
sans profession
originaire de Sonatypre
domiciliée à Sonatypre rière Avenches
née à Parana Républ. Argentine le trois Septembre
mil neuf cent onze

filles de Ernest Adrien Sommaillon en séjour à Sonatypre
et de Alma née Steiger à Parana, République Argentine

Témoins : 1. Victor Elia, peintre à Avenches
2. Marcel Lugeon garagiste à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le huitième Janvier
à Sonatypre, Ferreyres et Ornex le premier février
mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le premier Mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
1. Extrait de naissance du fiancé
1. Acte de notoriété pour la fiancée
4. Actes de publication de mariage

Les époux :
Lieu Richard
Alice Richard

Les témoins :
Victor Elia
Marcel Lugeon

L'officier de l'état civil :
Schumacher

Par jugement du tribunal du district de Morges, du 1er février 1952, devenu définitif et exécutoire le 27 février 1952, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le tribunal a fixé à trois ans, dès le 27 février 1952, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier et a confié l'exercice de la puissance paternelle à la mère pour l'enfant Daniel Serge, né le 25 octobre 1935.

Avenches, le 10 mars 1952.

L'Officier de l'Etat civil
And. Hédiguer
And. Hédiguer



IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 l. d.

Communiqué à La Sarraz et à Ornex

Registre des mariages A.

N^o 5
Testuz
et
Scheiterberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testuz Marcel Henri
célibataire

employé de gare aux chemins de fer fédéraux

originaire de Lutry, Rivaz et Villette (Lavaux)

domicilié à Corsy conversion sur Lutry

né au hâvier sur Lutry le trente Mars

mil neuf cent deux

fils de François Henri Testuz, aiguilleur aux chemins de f. et de Sophie Emma née Pasche, tous deux à Corsy conversion

2. Scheiterberg Josephine
célibataire

couturière

originaire de Vonatyre

domiciliée à Avenches

née à Vonatyre le vingt cinq Septembre

mil neuf cent trois

fille de Jules Scheiterberg, agriculteur

et de Elise née Decosterd, tous deux à Vonatyre r. Avenches

Témoins : 1. Charles Ryser, boursier à Avenches

2. Jules Ryser, agriculteur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Lutry le premier, à Villette le deux, à Vonatyre le trois, à Rivaz le quatre et à Avenches le dix sept Février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le dix Mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'état civil de Lutry et datée du deux Mars mil neuf cent vingt huit

Les époux :

Marcel Testuz
Josephine Testuz

Les témoins :

C. Ryser -
J. Ryser

Communiqué à Lutry, St. Saphorin et à Bully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 6
Werren
et
Therisch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werren Alfred
célibataire

maçon

originaire de St. Stephan Berne

domicilié à Avenches

né à Neuchâtel le vingt-six Mars
mil neuf cent trois

fils de Jacob Werren

et de Rosine née Subach à Avenches

2. Therisch Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Grengiols, Valais

domiciliée à Avenches

née à Grengiols le vingt-six Juin
mil neuf cent sept

fille de Johannes Therisch, agriculteur

et de Maria née Ambord à Grengiols

Témoins : 1. Hermann Ruckstuhl à Avenches
2. Jacob Werren, pierriste à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix, à St. Stephan le onze et à Grengiols le onze Avril mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, vingt-huit Avril mil neuf cent-vingt-huit

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 3 Publications de mariage

Les époux :

Werren Alfred
Mathilde Therisch

Les témoins :

Ruckstuhl
Hermann Jacob

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à St. Stephan et à Grengiols

Registre des mariages A.

N° 7
Nicollier
et
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollier Paul Marc
célibataire
agriculteur
originaire de Oleyres
domicilié à Oleyres
né à Oleyres le vingt-trois juin
mil neuf cent trois

fils de Louis Frédéric dit Fritz Nicollier
et de Rose née Nicollier à Oleyres

2. Etter Flora
célibataire
ménagère
originaire de Träschels
domiciliée à Oleyres
née à Salzmatt près Rädelfingen le deux mai
mil neuf cent six

filles de Friedrich Etter
et de Jda née Gygi à Oleyres

Témoins : 1. Emile Tullon tailleur à Avenches
2. Jean Louis Tomerod, commerçant, Avenches

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à Träschels le deux
mai mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le dix huit mai mil neuf
cent vingt huit

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
2 Actes de naissance
2 Actes de publication

Les époux :
Nicollier Paul
Nicollier Flora

Les témoins :
Emile Tullon
Thomerson

Communiqué à Ghietris (Fribourg)

L'officier de l'état civil :
Ghimmach

Registre des mariages A.

N° 8
Martin
et
Mianton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Alfred Charles

célibataire
agriculteur

originaire de Avenches

domicilié à Pleyres

né à Pleyres le six Octobre

mil huit cent quatrevingt dix huit

fils de Alfred Louis Martin agriculteur

et de Louise née Blot à Pleyres

2. Mianton Laura

célibataire
ménagère

originaire de Pleyres

domiciliée à Pleyres

née à Pleyres le quinze Mars

mil huit cent quatrevingt dix sept

fille de Charles Samuel Mianton agriculteur à Pleyres

et de Eugénie Louise née Charney, décédée

Témoins : 1. Albert Charney sellier à Avenches
2. Edmond Martin employé à Genève

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Pleyres le onze
Mars mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt-six Mars mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de publication de mariage

Les époux :

Charles Martin
Laura Martin

Les témoins :

Albert Charney
Edmond Martin

L'officier de l'état civil :

Chmuraebi

Communiqué

N° 9
Lauper
et
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauper Jules
célibataire

agriculteur

originaire de Sedorf, Berne

domicilié à Oleyres

né à Oleyres le dix Mars

mil huit cent quatre vingt six

fils de Christian Lauper, charon

et de Jeanne Louise nee Schiatter à Oleyres

2. Riesen Rosa

célibataire

cuisinière

originaire de Burgistein, Berne

domiciliée à Morat

née à Clavaleyres, Berne le dix sept Novembre

mil neuf cent quatre

fille de Christian Riesen

et de Lina nee Blaser à Morat

Témoins :
1. Christian Lauper charon à Oleyres
2. Lydia Riesen, ournier de fab. à Morat

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à Sedorf le quatre
et à Morat et Nidhenthurnen le cinq juin mil
neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Morches le vingt trois juin mil neuf
cent vingt huit

Pièces déposées :

1 Acte de naissance de la fiancée
1 Promesse de mariage
4 Actes de publication de
mariage

Les époux :

Jules Lauper
Rosa Lauper

Les témoins :

Lauper Christ.
Lydia Riesen

L'officier de l'état civil :

E. Schumacher

Communiqué à Sedorf, Morat
et Nidhenthurnen

Registre des mariages A.

N^o 10
Bentler
et
Liniger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bentler Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Birchholterberg, Berne
domicilié à Tsoug
né à Tsoug le vingt Arnil
mil neuf cent trois

fils de Samuel Bentler
et de Rosa née Birschi à Tsoug

2. Liniger Emma
célibataire
ménagère
originaire de Boullevon, Triboung
domiciliée à Bousiberlé, Triboung
née à Bousiberlé le vingt neuf Août
mil neuf cent cinq

filles de Frédéric Liniger
et de Emma née Bouchon, à Bousiberlé

Témoins : 1. Adolphe Bentler, agriculteur à Tsoug
2. Frédéric Liniger, agriculteur, Bousiberlé

Les publications ont eu lieu à Tsoug le trentième un feuillet à Birchholterberg le premier et à Boullevon - Bousiberlé le deux Août mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt-cinq Août, mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :
1. Acte de naissance de la fiancée
1. Promesse de mariage
3. Actes de publ. de mariage

Les époux :
Bentler Alfred
Bentler Emma

Les témoins :
Bentler Adolphe
Liniger Friedrichs.

Communiqué à Birchholterberg et à Tsoug

L'officier de l'état civil :
Gschmacht

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

N° 11

Grin
et
Martignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin Paul Henri

célibataire

maréchal

originaire de Belmont / Yverden

domicilié à Fasang

né à Fasang

le vingt-un

Novembre mil neuf cent

fils de Paul Grin maréchal

et de Aline née Sérénas à Fasang

2. Martignier Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Ecclépens et de Faulion

domiciliée à Fasang

née à Tenchâtel

le deux

Juillet mil neuf cent

fille de Jean Louis Martignier, décédé

et de Blise née Massonnet, à Fasang

Témoins :

1. Paul Grin père, maréchal à Fasang

2. Alois Martignier C. F. F. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fasang le dix-sept à Belmont
et à Ecclépens le dix-huit et à Faulion le dix-neuf
Août mil neuf cent vingt huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariageAvenches, le premier Septembre mil-
neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

1 Extrait de naissance

4 Actes de publication de
mariage

1 Promesse de mariage

Les époux :

Paul Grin
Elisabeth Grin

Les témoins :

Paul Grin.
Alois Martignier

L'officier de l'état civil :

Ghemmachi

Communiqué à Belmont, La Sarraz
et à Faulion

Registre des mariages A.

N° 12
Depallens
et
Gottraux

Montoux - Châtelard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens Georges-Ami-Henri
célibataire
actuaire
originaire de Châtelard (Montoux)
domicilié à Lausanne
né à Lausanne le quatre novembre
mil neuf cent sept

fils de Henri Ami Depallens
et de Jeanne Mathilde née Sullyon à Lausanne

2. Gottraux Georgette-Lucie
célibataire
phéno-dactylo
originaire de Chavannes-le-Chêne
domiciliée à Avenches
née à Avenches le vingt-cinq décembre
mil neuf cent six

fille de Emile Gottraux facteur postal
et de Marie Emma née Smussel à Avenches

Témoins : 1. Auguste Meschlinami, greffe municipal à Avenches
2. Frédéric Schrecker, commerçant, Avenches

Les publications ont eu lieu à Lausanne au Châtelard
Avenches le vingt-cinq et à Chavannes-le-Chêne
le vingt-sept juillet mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le trois septembre mil-neuf
cent-vingt-huit

Pièces déposées :
1. Certificat de publication
du 10 Août 1928 établi
par l'officier de l'état civil
de Lausanne

Les époux :
Georges Depallens
Georgette Depallens

Les témoins :
Auguste Meschlinami
Frédéric Schrecker

Communiqué à Lausanne
Montoux et Avenches

L'officier de l'état civil :
Schumacher

Registre des mariages A.

N° 13

Berger
et
Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Alfred Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Hengi, Berne

domicilié à la Croix, Avenches

né à Sandidier le trente Janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Alfred Samuel Berger, décédé

et de Magdalena née Scherli à Avenches

2. Gilliard Alice Susanne

célibataire

négociante

originaire de Hézières et de Montpreveyres

domiciliée à Avenches

née à Boudon le vingt quatre

décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Jules Gilliard

et de Justine née Martin, les deux décédés

Témoins :

1. Auguste Reschlin, greffier mun. Avenches

2. Albert Rovelly, concierge à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix sept, à Hengi le dix huit, à Hézières le dix neuf et à Montpreveyres le vingt-un août mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches le huit Septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

2 Actes de naissance

1 Promesse de mariage

4 Actes de publication de mariage

Les époux :

Gustave Berger

Susanne Berger

Les témoins :

Auguste Reschlin

Albert Rovelly

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Hengi, Hézières
et Borelles le Jorat

Registre des mariages A.

N° 14
Mayer
et
Druey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Alois Albert

célibataire

chauffeur

originaire de Tron-le-Châtel

domicilié à Fasang

né à Tron-le-Châtel le seize Novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Samuel Henri Mayer, à Tron-le-Châtel

et de Marie née Grandchamp décedée

2. Druey Edith Rose

célibataire

ménagère

originaire de Fasang

domiciliée à Fasang

née à Fasang le dix Septembre

mil neuf cent cinq

fille de Jules Druey

et de Elise née Eber, à Fasang

Témoins : 1. Walter Menétray, mécanicien Morat

2. Georges Druey, employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fasang le vingt-huit et à Tron-le-Châtel le treize août mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Urenches, le quinze Septembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

- 2/ Actes de naissance
- 1/ Promesse de mariage
- 2/ Actes de publ. de mariage

Les époux :

Alois Mayer
Edith Druey Mayer

Les témoins :

W. Menétray
G. Druey

L'officier de l'état civil :

E. Hummer

Communiqué à Tron-le-Ville

N^o 15
Molteni
et
Bissegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molteni Cesare
célibataire
marchand de primeurs
originaire de Frcino di Erba come, Italie
domicilié à Avenches
né à Frcino di Erba le treize Avril
mil neuf cent trois

fils de Luigi Giovanni Molteni décédé
et de Chiarina nee Paredi à Molinazzo di Monteggio

2. Bissegger Anice Johanna
célibataire
sans profession
originaire de Lanterswil près Bussnang, Thurgovie
domiciliée à Avenches
née à Giffers, Tribourg le cinq Janvier
mil neuf cent six

fille de Johann Friedrich Bissegger
et de Maria Annalia nee Birbaum à Payerne

Témoins : 1. Joseph Papa menuisier à Avenches
2. Benjamin Ryser, agriculteur, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le six à Lanterswil
le sept et à Frcino di Erba le douze et dix-neuf Août
mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches le vingt deux Septembre mil
neuf cent vingt huit

- Pièces déposées :
- 1 Autorisation de publier
 - 1 Promesse de mariage
 - 2 Actes de naissance des fiancés
 - 1 Acte de Parents, Actes de publication
 - 1 Acte de décès du père du fiancé
 - 1 Certificat du tribunal de come
 - 1 Carte militaire
 - 1 Copie acte d'origine de la fiancée
 - 1 Autorisation de célébrer le mariage
suivant d'une lettre du départ. Tribunal
Communiqué à la chancellerie d'état

Les époux :
Cesare et Anice
Molteni

Les témoins :
Ryser Benjamin
Bissegger

L'officier de l'état civil :
Schumacher

IMPRIMERIE VAUDOISE, LAUSANNE - 450 f. d.

Registre des mariages A.

N° 16
Berquer
et
Dallèves

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berquer Julien Frédéric
veuf de Blanche née Ryser dès le 15 Janvier 1921
pouleur
originaire de Hengi, Berne
domicilié à Avenches
né à Avenches le trente Septembre
mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis Benjamin Berquer
et de Sophie née Guisan, les deux décédés

2. Dallèves Adrienne Antoinette
célibataire
ménagère
originaire de Sembrancher, Valais
domiciliée à Avenches
née à Lausanne le vingt Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Adrien Chevalier Dallèves décédé
et de Marie-Anne née Pizzotti à Lausanne

Témoins : 1. Ernest Bachin forgeron à Lausanne
2. Louis Guisan menuisier à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le trente un Août
à Hengi et Sembrancher le deux Septembre mil-
neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, seize Octobre mil-neuf-
cent-vingt-huit

Pièces déposées :
1 Carte de naissance de la fiancée
1 Promesse de mariage
3 Publications de mariage

Les époux :
Antoinette Berquer
J Berquer

Les témoins :
Eugène Saut
Louis Guisan

Communiqué à Hengi, Berne
et à Sembrancher

L'officier de l'état civil :
Schmuck

Registre des mariages A.

N° 17
 ✓ Mœder
 et
 Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mœder Alfred
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Lourdens
 domicilié à Chandon
 né à Prarand, Tribourg le treize juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Gottfried Benoit Mœder, décédé
 et de Elise née Kenger, à Chandon

2. Schneider Lina
 célibataire
 pieriste
 originaire de Röttenbach près Herzogenbuchsee
 domiciliée à Sonatye près Avenches
 née à Strättligen près Allmendingen quatorze Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Friedrich Schneider agriculteur
 et de Anna Maria née Sieber à Sonatye

Témoins : 1. Auguste Reschlin, mécanicien Avenches
 2. Albert Luginbühl, agriculteur, Chandon

Les publications ont eu lieu à Chandon, Avenches, Lourdens
 et Herzogenbuchsee le vingt-quatre Septembre
 mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le quinze Octobre mil-neuf-
 cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
 du 6 Octobre 1928 de l'état
 civil à Lechelles

Les époux :

A. Mœder
 L. Schneider

Les témoins :

Aug. Reschlin
 A. Luginbühl

L'officier de l'état civil :

G. Hermann

Communiqué à Lechelles, Lourdens
 et Herzogenbuchsee

N° 18
Cosalli
et
Godel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosalli Tranquillo
célibataire
peintre

originaire de Ora di Grignasco, Novara, Italie
domicilié à Avenches

né à Ora di Grignasco le vingt-deux
septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Giuliano Cosalli entrepreneur
et de Cecdelinda nee Francescoli à Avenches

2. Godel Jeanne Marie
célibataire
pierriste

originaire de Sornidier, Fribourg
domiciliée à Sornidier

née à Sornidier le vingt-cinq Octobre
mil-neuf cent quatre

fille de Joseph Nicolas Godel agriculteur
et de Emma Marie nee Corninboeuva à Sornidier

Témoins : 1. Amédée Godel agriculteur, Sornidier
2. Charles Francescoli peintre, décorateur La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Sornidier le
vingt-sept juillet et à Grignasco le sept Août
mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le dix huit Octobre mil-neuf-
cent-vingt-huit

Pièces déposées :

- 2 Actes de naissance des fiancés
- 1 certificat de célibat du fiancé
- 1 Promesse de mariage
- 1 Autorisation de publier
- 3 Actes de publication

Les époux :

Tranquillo Cosalli
Marie Cosalli

Les témoins :

Ch. Francescoli
Godel Amédée

Communiqué à Sornidier et à
la chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :

Chammach

Registre des mariages A.

N° 19
Casserini
et
Barmaverain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casserini Francesco Onorato
célibataire

peintre
originaire de Pura Bessin

domicilié à Avenches

né à Pura le huit juillet
mil neuf cent quatre

fils de Pietro Casserini
et de Maria née Filippini les deux décédés

2. Barmaverain Alice Elise
célibataire

couturière
originaire de Sonatypre

domiciliée à Avenches

née à Avenches le deux décembre
mil neuf cent quatre

filles de Francis Felicien Barmaverain, couvreur
et de Marie Pélagie Virginie née Letty à Avenches

Témoins : 1. Victor Elia, peintre à Avenches
2. Robert Stucki, boucher à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Sonatypre le vingt-cinq et à Pura le vingt-sept Septembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le dix-neuf Octobre mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

2 Actes de naissance
1 Promesse de mariage
3 Actes de publication de mariage

Les époux :

Casserini Onorato
Casserini Alice

Les témoins :

Elia Victor.
Stucki Robert.

Communiqué à Pura

L'officier de l'état civil :

Ephumacher

Le Tribunal de Première Instance de Genève par jugement rendu le 3 décembre 1936, déclare définitif et exécutoire le 4 mars 1937 à disons par le divorce le mariage Casserini-Barmaverain en application des articles 138 et 139 du CC contre le mari coupable.



L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

Ephumacher

✓ N° 20
Schüpbach
et
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüpbach Jean
célibataire
mécanicien
originaire de Oberthal Berne
domicilié à Avenches
né à Avenches le trente un juillet
mil neuf cent trois

fils de Frédéric Schüpbach
et de Maria née Weber à Avenches

2. Etter Hélène Marie
célibataire
ménagère
originaire de Ried b. St. de Fribourg
domiciliée au Chaney près Foug
née à Morat Champ Olivier le trente Décembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Johann Etter agriculteur
et de Caroline née Chavalley au Chaney près Foug

Témoins : 1. Marcel Dupon garagiste Avenches
2. Albert Revilly sellier tapissier Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches à Foug et à Gross-
höchstetten le dix-huit et à Ried b. St. le dix-neuf
Septembre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage
Avenches, le vingt Octobre mil neuf
cent vingt huit

Pièces déposées :
1 Acte de naissance de la fiancée
1 Promesse de mariage
4 Actes de publication de
mariage

Les époux :
Hélène Schüpbach
Jean Schüpbach

Les témoins :
Dupon Marcel
Revilly Albert

Communiqué à Grosshöchstetten
et à Morat

L'officier de l'état civil :
Ghemmacker

Registre des mariages A.

N° 21
Nicolier
et
Lehmann

Vu le 14 décembre 1928.
Le préfet:
A. Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Roland
cibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Pleyres
domicilié à Pleyres
né à Pleyres le vingt-un Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
fils de Louisa Nicolier, cuisinière à Pleyres

et de
2. Lehmann Albertine Emma
cibataire
pierreiste
originaire de La boude, Tenchâtel
domiciliée à Venatyrrière Avenches
née à Avenches le vingt-trois Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Charles Albert Lehmann décédé
et de Henriette née Luciaux, à Venatyrrière Avenches

Témoins :
1. Edouard Würster pierreiste, Avenches
2. Ernest Chappuis, agriculteur, Courtepin

Les publications ont eu lieu à Avenches le huit, à Pleyres et à St. Blaise le neuf novembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le premier décembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
3 Actes de publication de mariage

Les époux :
Nicolier Roland
Nicolier Emma

Les témoins :
Edouard Würster
Chappuis Ernest

Communiqué à St. Blaise

L'officier de l'état civil :
G. Lehmann

N° 22
Kunz
et
Hobel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz Fritz Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Trub, Berne

domicilié à Avenches

né à Arcy-sur-Loire le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Friedrich Kunz agriculteur à Avenches

et de Lina Marie Josephine née Berger, décédée

2. Hobel Ida Margaretha

célibataire

ménagère

originaire de Lauperswil, Berne

domiciliée au Bey près Avenches

née à Muntelier le douze mars

mil neuf cent sept

fille de Gottfried Hobel agriculteur au Bey

et de Bertha Ida née Fasnacht, décédée

Témoins :

1. Fritz Berger agriculteur à Sordisier

2. Gustave Kunz agriculteur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Trub le sept et à Lauperswil le huit décembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Avenches, le vingt-neuf décembre mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Actes de naissance

3. Actes de publ. de mariage

Les époux :

Fritz Kunz

Ida Kunz

Les témoins :

Gustave Kunz

Fritz Berger

L'officier de l'état civil :

Schumacher

Communiqué à Trub et à Lauperswil

Registre des mariages A.

N°

L'inscription portant le numéro vingt-deux à la page soixante-cinq est la dernière de ce volume numéro cinq. La suite se trouve dans le volume numéro six qui commence par le numéro un de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

Avenches le 2 Janv. 1929
L'Officier de l'état civil:
Blumach



Un double des présentes a été remis à l'autorité compétente en exécution de l'art. 2 de la loi.
Avenches le 2 Janv. 1929
L'Officier de l'état civil:
Blumach



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de
domicilié à
né à le

mil cent

fils de
et de

2.

originaire de
domiciliée à
née à le

mil cent

fille de
et de

Témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil.

Registre des mariages A.

N^o

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
<i>Maubert Girod</i>	<i>Oscar-Jean</i>	<i>5.</i>			
<i>Maubert-Ferdinand</i>	<i>Marguerite-Cécile</i>	<i>11.</i>			
<i>Maubert-Nicolas</i>	<i>Ernest-Jules</i>	<i>18.</i>			
<i>Com. Petlece</i>	<i>Mathilde Juliette</i>	<i>30.</i>			

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
<i>Maubert Girod</i>	<i>Oscar-Jean</i>	<i>5.</i>			
<i>Maubert-Fénelon</i>	<i>Marguerite-Cécile</i>	<i>11.</i>			
<i>Maubert-Nicolas</i>	<i>Ernest-Joachim</i>	<i>18.</i>			
<i>Comte Petlece</i>	<i>Mathilde Juliette</i>	<i>30.</i>			

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
Drey - Heinen	Charles	21			
Werkle - Maurer	Louise - Céline	15			
Bally - Chovaz	Antoine - Auguste	20			
Berkand - Hermonay	Elise Louise	22			
Bover - Hedelle	Marquerite Georgine	24			
Bucci - Sturchi	Lina	28			
Bart - Hänger	Niklaus	31			
Bronawke - Pichy Konsti	Yvonne	34			
Bettes - Arm	Alfred François	36			
Beroud - Doléres	Louise	41			
Bency - Debossens	Elise Rosine	42			
Beutler - Liniger	Alfred	53			
Berger - Gilliard	Alfred Gustave	56			
Bissegger - Solteni	Amiecl Johanna	58			
Barnavocain - Casocini	Alice Elise	62			
Berquer - Gallées	Julien Frédéric	59			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
Castaldi-Bodly	Lina-Flora	1.			
Giannini-Franceschi	Luigi	9.			
Cornaz-Pesanz amb.	Paul-Fritz	13.			
Cherboz-Bally	Blauche	20.			
Charmey-Lahn	Odette-Hélène	30			
" - Martin	Marcel-Eugène	45			
Cassorini-Barmann	Francesco Anonato	62			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1925 Garbellay-Kliffen	Marie-Victorine	10,			
11 Desarzens-Cornaz	Berthe-Emma	13,			
127 Duranmum-Heiser	Georges-Emile	21			
Dessonnaz-Bouloud	Albert	22			
Redelley-Boret	Georges-Ethiophile	24			
Ducrot-Jozalli	Marcella-Marie	40			
Doleires-Beroud	Robert-Julien	41			
Debossens-Beney	Edouard	42			
28 Depallens-Gottraux	Georges-Ami-Henri	55			
Druez-Mayor	Edith-Rose	57			
Dallives-Berquet	Adrienne-Antoinette	59			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
<i>Etter - Nicollier</i>	<i>Flora</i>	<i>50</i>			
<i>Etter - Schipbach</i>	<i>Hélène Marie</i>	<i>63</i>			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1826 Thomalla - Harmon	Henri	3			
" Francolini - Cucullari	Maxima	9			
" Fournod - Nischler	Marie - Cecile	19			
1927 Ferrer - Larnot	Emma Frieda	23			
" Francolini - Joly	Blaise	32			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

	NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1925	Gysel-Teubert	Lucien Emma	5			
1926	Grau-Weber	Marie-Madelaine	14			
1927	Geiser-Quenmann	Martha	21			
	Gilliard-Schopfer	Charles Eduard	39			
28.	Grim-Martignier	Paul Henri	54			
	Gottraux-Depalleux	Georgette Lucie	55			
	Gilliard-Berger	Alice Susanne	56			
	Godel-Tosalli	Jeanne Marie	61			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS

PRÉNOMS

Page

NOMS

PRÉNOMS

Page

G

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1920 Kämmi-Komallag	Frieda	3			
1921 Kämmi-Berle	Jacob	15			
27 Hess-Oberson	Christine Louise	25			
1922 Howard-Stucki	Ernie	27			
1923 Hänger Bart	Rosa Klara	31			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS

PRÉNOMS

Page

NOMS

PRÉNOMS

Page

H

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1927 Jeannot-Ferru	Charles Allysse	23			
" Foly-Franciscoli	Ernest Alexis	32			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
18 Kump - Peney	Ally - Susanne	2.			
26 Kump - Taulauchen	Marguerite - Louise	17.			
28 Kump - Kotel	Fritz Gustave	65			
Kotel - Kump	Joa Margaretha	65			
26 Kaltenrieder - Rohrbauch	Jean	7			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1926 Läderach	Martha	8			
27 Ledermann	Harl	26			
28 Lauper-Riesen	Jules	52			
" Linger-Bentler	Emma	53			
" Lehmann-Nicolier	Albertine Emma	64			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
Hüller-Praderwand	Erubt	12-			
Mischler-Schoeng	Jean	16.			
Forusob	Gottfried	17.			
Abain-Lidmann	Therens	20			
Abonier Periard	Jeanne Violette	29			
Mathys-Schüpbach	Paul	43			
Martin Charmay	Berthe Trabelle	45			
Michaud-Smiillon	Albert Jean Louis	47			
Martin-Mianton	Alfred Charles	51			
Mianton-Martin	Laura	51			
Martignier-Gruin	Elisabeth	54			
Mayer-Druoy	Alois Albert	57			
Molteni-Bissegger	Lesare	58			
Macedor-Schneider	Alfred	60			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
Nicollier - Touss	Fréd. Germaine	18.			
Ney - Raymond	Marc Lina	46			
Nicollier - Etter	Paul Marc	50			
Nicollier - Lehmann	Roland	64			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1926 Pfeiffer Karbelay	Oswald	10.			
11 Thadewoud. Hüller	Laure - Betty	12.			
1927 Perriard Nomin	Benoit	29			
Piehykowski Bronaska	Adam	34			
Perriard Perriard	Eules Ernest	36			
Perriard Perriard	Mare Elise	36			

P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

	NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1925	Revelly	Henri-Albert	1.			
1926	" Sauer	Suzanne-Louise	4.			
1927	Rudaz-Schächtele	Paul Henri	33			
	Rufenacht Violi	Ida	35			
	Rotzette Freyraud	Rosa Célestine	38			
1928	Rohrbach-Hacklin	Gottfried	44			
	Raymond-Ney	Adolf Anas	46			
	Riman-Lemper	Rosa	52			
26	Rohrbach-Kaltenried	Bertha	7			

R
S
T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1925 Schwarz Revell	Jules	14			
1926 Schwarz - Heischler	Eva	16			
1927 Stucki - Hernald	Berthe, Henry	27			
Stechi - Buri	Albert	28			
Schächtele - Rudaz	Fda	33			
Schopfer - Gillard	Bertrude	39			
Schüpbach - Mathys	Marguerite	43			
428 Stöcklin - Kohrbach	Clara	44			
Sonnaillon - Michaud	Alice Emma	47			
Scheitberg - Testuz	Josephine	48			
Schüpbach - Etter	Jean	53			
Schneider - Maeder	Lina	60			

S
T
U
V
W
Y
Z

	NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1927	Freyraud - Rotzetter	Eugène Alfred	38			
	Tosalli - Ducret	Silvio	40			
1928	Tustuz - Schusterberg	Marcel Henri	48			
	Thenisch - Teran	Mathilde	49			
	Tosalli - Godel	Tranquillo	61			

T
U
V
W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1926 1927 Kulauhou-Kramer	Victor Ernest	17			
Violi Reifonacht	Georges	35			

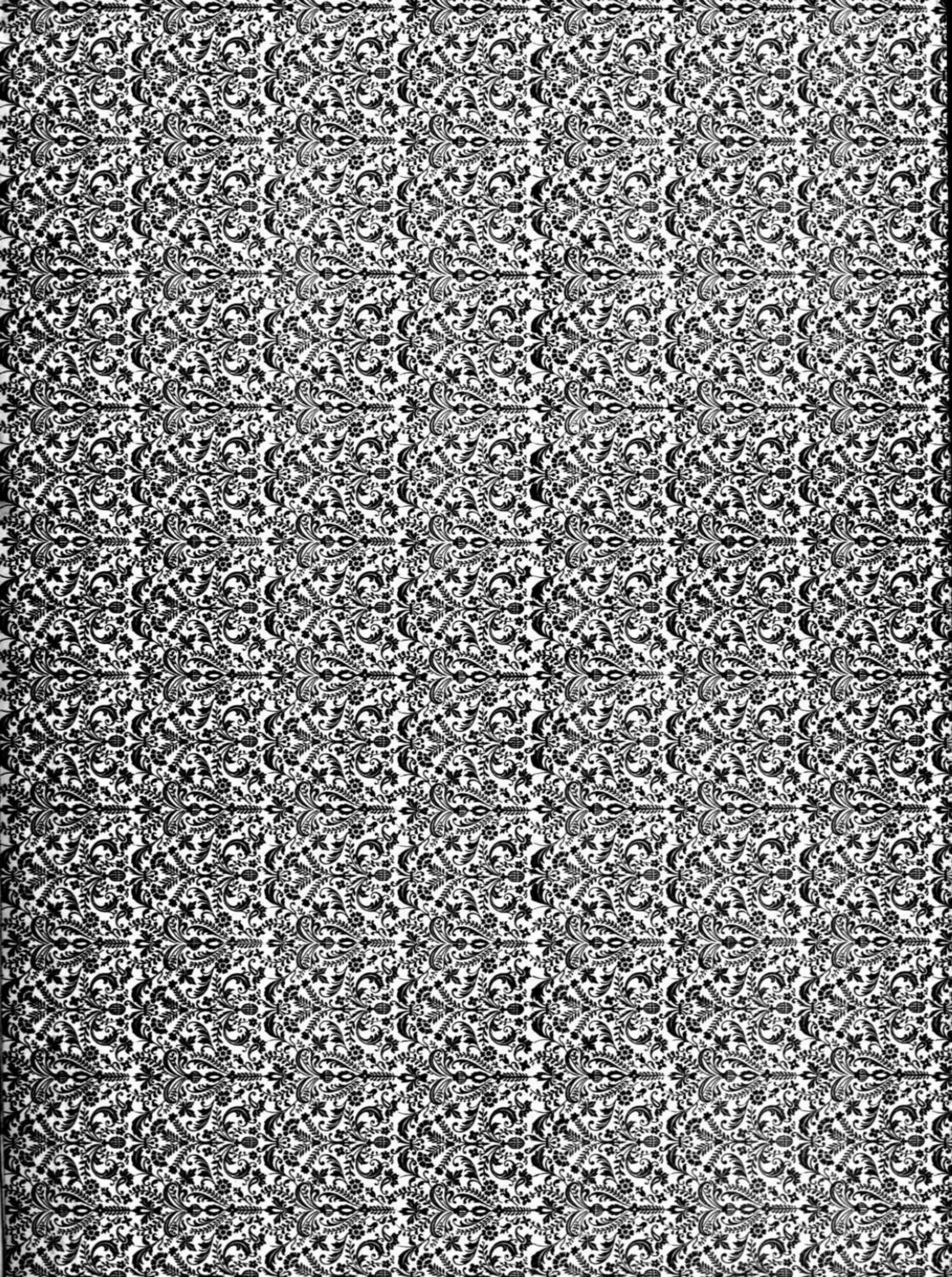
V
W
Y
Z

	NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1926	Wirsten-Woltz	Edouard Auguste	6.			
"	Woltz - Wirsten	Julie - Marie	6.			
"	Weber - Frau	Hans - Gottfried	14.			
1928	Werren - Thonisch	Alfred	49			

W
Y
Z

NOMS	PRÉNOMS	Page	NOMS	PRÉNOMS	Page
1925	Lindenberg	Alain			8.
"	Lindenberg	Edouard-Auguste			11.
1927	Lahn	Jean Charles			30







12